

## GROUPE SPÉCIALISÉ SANTÉ MENTALE

### Rapport annuel 2015

L'année 2015 a été marquée par quatre activités.

#### ***Prise de position sur le rapport de l'OFSP « La santé psychique en Suisse : état des lieux et champs d'action »***

Au début de l'année, le groupe spécialisé a mené d'intenses discussions au sujet de la prise de position sur ce rapport. Celui-ci présente la situation aux niveaux national, régional et cantonal et indique les besoins futurs concernant la coordination, les adaptations structurelles, les mesures de monitorage et d'évaluation ainsi que les projets du domaine « santé psychique ». Il définit par ailleurs l'orientation à prendre pour améliorer et développer les structures existantes, la collaboration et la coordination dans ce domaine en formulant des mesures à court, à moyen et à long termes. Le 29 mai 2015, le Dialogue Politique nationale de la santé a approuvé le rapport et l'a publié (voir site Internet de l'OFSP). D'ici le début 2016, le groupe de projet élaborera un plan de mise en œuvre complet des mesures esquissées.

#### ***Collaboration active au projet « La prévention du suicide en Suisse : mesures à prendre et plan d'action »***

En 2014, le Parlement a adopté la motion « Prévention du suicide. Mieux utiliser les leviers disponibles » (11.3973), déposée par Maya Ingold, qui charge la Confédération de présenter et de mettre en œuvre un plan d'action sur la prévention du suicide. Sur mandat du Dialogue Politique nationale de la santé, l'OFSP, la CDS et la fondation Promotion Santé Suisse ont entrepris l'élaboration d'un tel plan. Dans le cadre de différents ateliers thématiques, près d'une centaine d'experts et expertes y ont participé, dont des personnes ayant été concrètement confrontées à la suicidalité. Le plan d'action vise à réduire de manière durable le nombre de suicides non assistés et les tentatives. Ses aspects centraux sont la prévention des maladies psychiques, la prévention du suicide organisée par les hôpitaux et les cabinets médicaux, l'accès aux moyens létaux, l'isolement, les statistiques et la recherche. Les besoins spécifiques de certains groupes cibles, des jeunes ou des personnes âgées, par exemple, seront également pris en compte.

#### ***Première ébauche du document « Jeunesse et santé mentale »***

A l'occasion de sa session plénière de printemps, le groupe spécialisé s'est penché sur le projet du document « La santé mentale des enfants et des adolescents : promotion, prévention, dépistage et offres de traitement ». Les questions suivantes y sont abordées : la promotion de la santé dans le domaine de la santé mentale des enfants et adolescents ; détection et intervention précoces dans les groupes à risque ; prévention, notamment en ce qui concerne le suicide de jeunes ; soins dans les domaines de la psychiatrie, de la psychologie et de la psychothérapie pour enfants et adolescents ; questions liées à la coopération avec et entre les organisations d'aide aux jeunes.

**Forum « Prévention du suicide », Institut Duttweiler, Rüschlikon (ZH)**

En novembre 2015, le groupe de travail Personnes âgées et suicide a encore une fois organisé le forum « Prévention du suicide », avec comme thème central le rôle des médias lors des suicides. Différents exposés, consacrés entre autres à la relation entre les médias et les proches de personnes qui se sont suicidées, à la représentation du suicide et de l'assistance au décès dans les médias, à l'impact de campagnes, au rôle des réseaux sociaux notamment chez les jeunes, à la représentation du suicide de personnes âgées dans les médias ou encore à la question « comment et quand les médias doivent-ils informer sur des suicides ? », ont suscité des débats animés et passionnants.

*Barbara Weil, responsable du groupe spécialisé Santé mentale*